

CR du Conseil Régional du 1^{er} février 2023 - Comité du Lyonnais de Bridge

Le Conseil Régional s'est tenu le mercredi 1^{er} février 2023 à 18h30 à la Maison du Bridge.

Ont assisté à la réunion (voir listes d'émargement jointes en annexe)

- 16 présidents de club, présents ou représentés :
- 5 membres du BEX
- 2 élus catégoriels

Les statuts précisent que le quorum nécessaire est de 50% des 52 membres du Conseil (39 présidents de clubs, 9 membres du BEX, 4 élus catégoriels)

Le quorum n'est pas atteint : le Président décide de tenir le Conseil, qui consistera en une réunion d'information des participants.

Ont aussi assisté à la réunion :

- Godefroy de Tessières, directeur des compétitions
- Jean Yves Taunay, président de la commission « Compétitions »
- Nathalie Eveillé, secrétaire du Comité

Le PowerPoint des présentations de la réunion est joint en annexe.

- 1- Le Président, Xavier Léonard, ouvre la séance en renouvelant ses vœux aux membres du Conseil.
 - a. Il présente M Bernard Paget, président de l'ALSB
 - b. Il rappelle certains objectifs du Comité pour la saison en cours :
 - i. développement des clubs,
 - ii. stabilité des finances du Comité et progression de la fréquentation des compétitions.
 - iii. Contenir les coûts de l'énergie : le risque à terme de dérapage des factures d'électricité, d'où la mise en place d'un pilotage à distance du système de chauffage/ventilation pour mieux maîtriser ces dépenses.
 - c. Le BEX a reçu 2 demandes de locations de la MDB par des clubs du Lyonnais. Une charte d'utilisation est en cours de finalisation (conditions de mise à disposition, notamment : assurance RC, tarifs de location, restitution des locaux, prise en charge des frais de ménage post location...)
 - d. Le Président souligne que les objectifs de développement de notre activité passent par le recrutement de nouveaux licenciés, ce qui nécessite une forte implication des clubs.
- 2- Finances (François Léonard)
 - a. A date, par rapport à la saison précédente :
 - i. Evolution du nombre de licenciés : encore un retard de 2% notamment dû aux scolaires.
 - ii. Nouvelles licences : +257 (soit -83 par rapport à la saison précédente) impact financier attendu sur 2023*2024
 - iii. Compétitions fédérales : Excellence +8%, Honneurs +15%, promotions : forte augmentation (>50%) grâce à une nouvelle organisation des compétitions. Cependant le Comité ne retrouve pas encore les niveaux d'avant la COVID. A noter une stabilité du nombre d'équipes en interclubs.

- iv. Dans les clubs, une fréquentation qui s'améliore (+10%) ; peu d'activité sur internet.
 - b. Trésorerie : 327k€ à date, prévision à fin juin + 225k€ en juin (vs 207k€ juin 2022) compte tenu du remboursement du prêt PGE de 50k€ afin d'économiser les frais financiers.
 - c. Finales de ligue payantes cette saison : bien acceptées des compétiteurs
 - d. Afin de compenser les effets de l'inflation (coûts de l'énergie), il sera peut-être nécessaire de revoir les droits des compétitions (à décider en juin). La FFB y songe aussi de son côté.
- 3- MDB : règlement intérieur modifié (André Foissey)
- a. Les mesures présentées sont dans leur grande majorité déjà inscrites dans le règlement intérieur de la MDB mais pas toujours respectées.
 - i. L'ouverture des portes se fait 45mn avant le début de la compétition.
 - ii. Les animaux même tenus en laisse ne sont pas admis dans les locaux de la MDB.
 - iii. Interdiction d'introduire, de vendre ou de consommer des boissons fortement alcoolisées. Les personnes en charge de la buvette peuvent refuser de servir de l'alcool à une personne qui aurait déjà trop bu.
 - iv. Interdiction d'apporter ou de consommer toutes boissons dans les salles de jeux à l'exception de l'eau. Le café doit être consommé hors des salles de jeux.
 - v. Interdiction de consommer de la nourriture dans les salles de jeux. Les joueurs devront prendre leurs dispositions pour se restaurer en dehors de la MDB ou dans la salle Beaujolais, dans la limite des places disponibles.
 - b. L'arbitre est chargé de faire respecter ces règles les jours de compétition. Il a la possibilité d'exclure toute personne refusant de se conformer à ce règlement.
 - c. Ces dispositions sont applicables après les vacances de février 2023. Elles seront rappelées en annexe de toutes les convocations à la MDB.
 - d. Dès la prochaine saison, le Comité s'engage à réduire le nombre de compétitions commençant le matin à la MDB.

Concernant la buvette, Xavier Léonard précise la mise en place d'une équipe de bénévoles qui sera en charge du service les jours de forte affluence. Les autres jours, il faudra se contenter des deux distributeurs de boissons.

- 4- Indices de compétition (Godefroy de Tessières)
- a. Le classement actuel demeure en place, il peut être utilisé pour les tournois organisés dans les clubs et les simultanés.
 - b. Il est introduit un indice de compétitions qui sera retenu pour les compétitions fédérales. L'As de Trèfle présente ce nouvel indice.
 - i. Le calcul sera effectué sur les 7 meilleurs résultats annuels du joueur avec un cumul moyenné sur les 5 années précédentes et une pondération donnant un poids plus important aux années les plus récentes.
 - ii. Ce classement ira de 25 à 100. La répartition par niveau se fera selon un % prédéfini.
 - iii. Un premier calcul de l'indice sera disponible en mars ou avril. Il correspondra à l'indice du joueur apprécié au 30 juin 2022.

- c. Cet indice permettra de définir dans quelle catégorie de compétition une paire ou une quadrette pourra s'inscrire l'année prochaine. Il semble possible de pouvoir choisir entre deux niveaux d'une même compétition, sans avoir la possibilité de faire les deux. Pour les joueurs de faible indice, il sera possible malgré tout de participer aux deux premiers niveaux d'une même compétition (cf. actuellement les joueurs de 3^{ème} et 4^{ème} série peuvent jouer en Promotion et Honneur).
 - d. Certains membres du Conseil restent dubitatifs sur l'intérêt de cette réforme et soulignent le risque d'incompréhension de nombreux bridgeurs, parfois âgés, dont on va bousculer les repères.
- 5- Point sur les travaux de la Commission des Compétitions (Jean Yves Taunay, président de la Commission)
- a. Les challenges des clubs :
 - i. il faut constater cette saison une fréquentation qui ne retrouve pas les niveaux d'avant la COVID. Deux challenges (MVI et M le Bridge/le Silk) ont une participation très faible (6/7 tables) soit a priori un niveau insuffisant pour pouvoir bénéficier des dotations complémentaires (PP et PE) distribuées par le Comité (cf. règlement des challenges). La suppression de ces dotations conduirait à l'arrêt de ces deux challenges. La Commission fera des propositions au BEX concernant une dotation pour la saison en cours tenant compte de la fréquentation desdits challenges.
 - ii. Les challenges réservés aux 3^{ème} et 4^{ème} séries : Caluire continue (7/9 tables) mais Ecully a dû arrêter.
 - b. Le Critérium :
 - i. Peu de joueurs ont participé à plus de deux tournois du Critérium (à date, 16% des 268 joueurs).
 - ii. A noter que 4 tournois du Critérium se sont accumulés sur novembre. Une meilleure planification est attendue pour la prochaine saison, mais pas de solution évidente. Peut-on dissocier l'AGO du tournoi du QLJB ?
 - c. Tournoi d'initiation TIL sur RealBridge : il n'y a pas assez de participants. Il est demandé aux clubs d'inciter les joueurs débutants à s'inscrire à ce type de tournoi réservé aux joueurs de 4^{ème} série et 3^{ème} série ♣ et ♦, notamment dans les clubs qui n'ont pas de tournois organisés pour ces joueurs.
 - d. Axes de travail :
 - i. les calendriers et les règlements
 - ii. une meilleure communication
 - e. Saison prochaine :
 - i. Lancement de 3 simultanés des clubs du Lyonnais ; la Commission est en attente des propositions des présidents de clubs.
- 6- Développement (Xavier Léonard)
- a. St Etienne : participation à la foire, 15 prospects vers le Badge.
 - b. Salon Seniors à Lyon : 30 prospects, peu de suite effective.
 - c. Réseau de partenaires du Comité : une initiation prévue en mars.
 - d. Comment aller vers les entreprises : sujet délicat. Une piste serait d'identifier des salariés ou jeunes retraités, adhérents du Comité pour lancer des actions d'initiation Groupe de travail avec Auvergne et Val de Seine sur cet objectif.
 - e. La FFB demande la désignation d'un représentant du réseau développement.

7- Partenariat :

- a. Xavier demande au Conseil d'excuser Roland Valgelata qui n'a pu se rendre disponible.
- b. Le bilan des actions de partenariat, initiées par Roland est très satisfaisant : 13,6k€ attendus cette saison.
- c. Roland participe à une équipe de la FFB en charge de rechercher des sponsors pour Strasbourg

8- Agenda

- a. Prochain Conseil Régional : mardi 20 juin 2023, 18 :30 à la MDB
- b. Assemblée Générale : sa date sera fixée au Conseil de juin

Pièces jointes :

Feuilles d'émargement de la réunion du 1^{er} février

Présentation PowerPoint